

# RECOMMANDATIONS DE LA CÔTE-NORD

*Dans le cadre des consultations des organisations régionales sur les services de garde éducatifs à l'enfance*

*La Côte-Nord est un territoire vaste qui s'étend sur plus de 1300 km. Bien que cette étendue amène des considérations différentes d'une municipalité à une autre, voici des constats régionaux que le Regroupement des CPE Côte-Nord a réussi à dégager.*

## AXE 1 : AMÉLIORER L'ACCÈS AU RÉSEAU POUR PERMETTRE À CHAQUE ENFANT DE DÉVELOPPER SON PLEIN POTENTIEL

- Notre région doit pouvoir compter sur une concertation sur le développement de places en amont des appels de projet. La Côte-Nord vit des enjeux de dévitalisation, et nous croyons qu'un réseau fort de services de garde éducatifs à l'enfance pourrait attirer et retenir de la main d'œuvre. **Nous recommandons la tenue de CCO et la consultation du Regroupement des CPE Côte-Nord pour être informer de la réalité et de l'évolution du territoire, et ce, fréquemment.**
- Nous tenons à notre réseau de CPE et de milieux familiaux accrédités. Il a été prouvé à plusieurs reprises que nous y trouvons des services de qualité. **En pensant au taux de maltraitance élevé de notre région, nous recommandons de concentrer le développement de places en CPE et milieux familiaux régis.**
- Nous sommes attachés à notre réseau de milieux familiaux puisqu'il répond aux besoins de nos petites municipalités, ayant peu d'enfants mais des besoins de garde. **Nous recommandons de ne pas négliger l'importance du développement des milieux familiaux régis dans notre région en complémentarité avec le développement de CPE.**



# RÉTENTION ET ATTRACTIVITÉ DU MÉTIER D'ÉDUCATRICE/ÉDUCATEUR

- Considérant le nombre d'emplois très payants sur la Côte-Nord, il est difficile pour nos centres de la petite enfance et nos bureaux coordonnateurs d'attirer et de retenir de la main d'œuvre. **Nous recommandons de reconnaître la profession d'éducatrice/éducateur par un rehaussement des conditions salariales pour devenir un employeur de choix**
- Dans une région comme la nôtre, plusieurs entreprises et organisations offrent des primes d'éloignement. Ces primes sont fréquentes loin des grands centres. Elles aident au recrutement et à la rétention de la main d'œuvre. **Nous vous recommandons d'octroyer le statut de CPE éloigné à nos installations dans nos municipalités plus isolées.**

## AXE 2: RÉPONDRE AUX ATTENTES DES PARENTS EN LEUR OFFRANT DES PLACES EN SGEE EN COHÉRENCE AVEC LEURS BESOINS

- Nous avons de bons partenariats locaux. Les CPE sont en contact avec leur communauté respective. Ils sont à l'écoute de leurs besoins. **Nous recommandons ainsi de respecter l'autonomie des conseils d'administration sur les politiques d'admission.**
- **Quant aux besoins de garde atypiques, nous recommandons d'explorer toutes les possibilités de garde en milieu de travail dans la région.** Il faut de la souplesse au sein du ministère de la Famille pour accepter de petites installations de garde et innover dans la prestation de celles-ci.



## AXE 3: PROMOUVOIR LA GARDE EN MILIEU FAMILIAL POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES PARENTS

- Comme mentionné plus haut, les milieux familiaux sont les services de garde les plus adaptés pour plusieurs petites municipalités de la région. **C'est pourquoi que nous vous recommandons de reconsidérer leurs subventions et leurs conditions de travail pour que ce métier reste attractif.**
- Nous tenons à souligner l'importance des bureaux coordonnateurs qui apportent des services de proximité aux responsables de service de garde. **Nous vous recommandons de travailler de concert avec eux pour mettre sur pied des incitatifs intéressants pour stimuler le recrutement de responsables en milieux familiaux.**
- Puisque nous avons de petites municipalités, les gens se connaissent et se parlent. Il devient difficile de rivaliser avec les milieux familiaux non-régis lorsque ceux-ci vantent leurs libertés sur les différentes plateformes. **Nous vous recommandons d'encadrer la garde en milieu familial non-reconnu, dans toutes les sphères de celle-ci.**

## AXE 4: JOINDRE LES ENFANTS LES PLUS VUNÉRABLES POUR LEUR OFFRIR DES SERVICES ADAPTÉS À LEURS BESOINS

- Nous connaissons une hausse importante de références CISSS. Bien que nous voulons offrir une place à ces enfants vivant une vulnérabilité plus importante, nous avons besoin des ressources pour les accompagner au quotidien. **Nous sommes en accord d'une augmentation du pourcentage de places protocole afin de répondre à la demande croissante, et nous vous recommandons fortement qu'un financement supplémentaire y soit rattaché afin, entre autres, d'avoir facilement accès à des services en éducation spécialisée attachés aux services de garde.**



# LA RÉALITÉ AUTOCHTONE

*Au RCPECN, nous comptons, parmi nos membres, 5 CPE autochtones. Voici les constats qu'ils souhaitent partager.*

## LA TRANSMISSION DES VALEURS CULTURELS AU CŒUR DES COMMUNAUTÉS

- Il est important de comprendre que les valeurs traditionnelles sont au cœur des communautés autochtones. Non seulement il est essentiel pour eux de laisser toute la place aux aînés, particulièrement dans leurs CPE, pour permettre la sauvegarde de leur langue et le partage de leurs traditions, mais il est aussi nécessaire de vivre au même rythme de la communauté pour pouvoir y arriver. **C'est pourquoi les CPE autochtones de la région demandent au ministère de la Famille de considérer l'ajout de congés fériés, pour que ceux-ci couvrent les congés culturels.** En effet, lors de ces moments, c'est toute la communauté qui s'arrête. Les gens retournent dans la nature. Pendant les congés culturels, la culture est transmise aux enfants. L'Innu Aimun et l'Innu Aitun sont essentiels à la communauté. Il ne faut pas négliger aussi que ces pauses profitent au personnel des CPE pour qu'ils se ressourcent. Ce besoin est présent et aide à sa rétention.

## LES CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL ÉDUCATEUR

- Les CPE des communautés autochtones vivent plusieurs défis. Le bassin de main d'œuvre est souvent plus petit, et c'est pourquoi il est important de maintenir en poste les éducatrices qui sont déjà en place. Lorsqu'une maternelle 4 ans ouvrent, c'est tout le personnel éducateur qui est intéressé à y travailler pour avoir accès à un meilleur revenu. **Ainsi, tous les CPE de la région s'unissent pour demander au ministère de la Famille de rehausser les conditions salariales des éducatrices.**





## DES RESSOURCES POUR L'ACCOMPAGNEMENT D'ENFANTS À DÉFIS PARTICULIERS

- Plusieurs enfants fréquentant les CPE ont des lacunes, particulièrement dans le domaine du langage. Les retards ou troubles langagiers peuvent être à l'origine de d'autres défis, soit l'agressivité ou les troubles du comportement. En ce sens, il est important de soutenir le personnel éducateur pour réduire leur charge de travail et éviter leur épuisement professionnel. On remarque déjà quelques éducatrices se diriger vers un travail moins engageant, comme caissière, pour réduire le stress, particulièrement dans les communautés éloignées. **C'est pourquoi nous vous demandons d'offrir toutes les ressources nécessaires pour accompagner les enfants à besoins particuliers.**

### QUALIFICATION DU PERSONNEL

- Il y a des enjeux de qualification du personnel. Heureusement, en Côte-Nord, nous avons commencé un programme COUD pour former des éducatrices et les CPE des communautés autochtones y participe. **Cependant, nous vous demandons de poursuivre ce genre d'initiatives et bonifier les offres de formation.** Nous avons des CPE qui sont très isolés, dans des communautés, et les besoins de qualification y sont grands.

### LE DÉVELOPPEMENT DE PLACES

- Il y a des besoins de garde importants, et il faut dès maintenant se consulter pour les développer. Les communautés autochtones voient le train passé pour les autres CPE du réseau, et ils ne voudraient pas le rater. **Nos directions des CPE autochtones souhaitent réitérer qu'elles sont prêtes à développer, et il doit avoir des appels de projets à court terme pour répondre à la demande.**

# RÔLES DE LA COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC ET DU LABRADOR (CSSSPNQL) ET DU MINISTÈRE DE LA FAMILLE



- **Nous recommandons que le ministère et la Commission s'entendent sur leurs différentes responsabilités.** Cela crée bien souvent qu'autrement un flou et un délai qui n'aide pas l'administration des CPE. Selon nous, la solution passerait par une plus grande autonomie de la Commission avec mandats clairs. Le minimum serait de savoir clairement le rôle du ministère de la Famille et celui de la Commission. Il pourrait aussi être pertinent de recevoir un écrit de leurs rencontres pour confirmer les décisions prises.
- Il faut aussi tenir en compte qu'il existe des conseils de bande, et d'autres organismes qui peuvent soutenir financièrement les projets des CPE. Il est tout aussi difficile de savoir vers qui se retourner pour demander du financement pour des projets ou de l'accompagnement. Certaines de ces entités prennent du temps à répondre, particulièrement lorsqu'ils doivent faire des résolutions pour débloquer de l'argent. **Les CPE autochtones de la région demandent donc tout simplement de clarifier les rôles de tous les acteurs qui gravitent autour d'eux.** Cela pourrait certainement réduire le délai et les différences de traitement que subissent les communautés. La solution passe certainement par désigner un seul responsable, qui rendra des comptes aux autres entités.

## ASSOCIATION NATIONALE DES CPE AUTOCHTONES

- **Les directions de la région sont intéressées à avoir une association nationale représentant les CPE autochtones pour sensibiliser le gouvernement aux réalités des communautés et à répondre à leurs besoins spécifiques.**

## LE TARIF ET LE GUICHET UNIQUE

- Le montant universel a ses bons côtés, mais il faut considérer que les salaires ont très peu augmentés dans les communautés autochtones. Il est de moins en moins rare de voir des paiements se cumuler dans les comptes parents qui ont un revenu très faible. Puisqu'une des missions des CPE est d'aider les familles vulnérables, il devient difficile d'exiger un paiement. **Les directions demandent au ministre de se montrer sensible à cet enjeu.**
- **Par rapport à l'accessibilité à un guichet unique, les directions reconnaissent l'utilité de celui-ci.** Cela pourrait être aidant pour les personnes qui déménagent d'une communauté à une autre.

## POUR CONCLURE...

- Nous avons expliqué des réalités très différentes que vivent les CPE autochtones. Il faut toutefois souligner que certaines de nos communautés vivent plus éloignées que d'autres. Par exemple, le CPE Nussum n'est pas accessible par la route. Par conséquent, il faut que le ministère de la Famille adapte ses demandes. **Le Regroupement des CPE Côte-Nord demande justement que tous les CPE en région très éloignée soient considérés et qu'un financement ainsi que des assouplissements soient pensés.**
- **Le même principe quant aux assouplissements dans les taux de présence et de qualification doit être instauré dans les CPE autochtones puisque ce sont des milieux de vie qui font partie des communautés.** Les CPE occupent une place importante dans les communautés et favorisent le développement des enfants de 0 à 5 ans mais il est essentiel que ces établissements soient aux couleurs de leur culture et respectent leur valeurs de leur communauté si l'on ne veut pas briser leur identité.



**POUR PLUS  
D'INFORMATIONS:**  
[directionrcpecn@globetrotter.net](mailto:directionrcpecn@globetrotter.net)

